

1963

Henri Mitterrand à la tête d'un petit groupe de passionnés fonde la société de pêche « **La Truite de Sainte Solange**

». Le but initial de cette association est uniquement de permettre le loisir pêche sur l'Ouatier qui est à l'époque une rivière d'une qualité exceptionnelle. Le travail de ces pionniers et la générosité des propriétaires riverains qui accordent le droit de pêche font alors le bonheur de nombreux pêcheurs.

1976

Après une première décennie marquée par de nombreuses belles prises (les truites de 50cm ne sont pas rares), une **sécheresse exceptionnelle** provoque le premier assec de l'Ouatier.

1978

Poursuite des déboires avec une **importante pollution** d'origine industrielle.

1984

Par le biais de la réciprocité départementale, l'Ouatier devient **accessible à tous** les pêcheurs. Le nombre d'adhérents ne cesse alors d'augmenter pour culminer quelques années plus tard à 572.

1986

Après de longues années d'obstination contre une administration tatillonne, le président fondateur, Henri Mitterrand, réussit à faire classer l'Ouatier en **première catégorie** (rivière à salmonidés).

1990

Lors des premières années, les seuls soucis se résument à la cohabitation entre les pêcheurs et les animaux qui pâturent dans les prairies bordant l'Ouatier. Hélas, quelques décennies plus tard, le remplacement de l'élevage par la culture intensive fait surgir des problèmes bien plus importants. **L'Ouatier va tarir six fois dans les années 90**. Henri Mitterrand et ses amis s'obstinent malgré ces déboires à maintenir une activité halieutique à Ste Solange en pratiquant des alevinages réguliers de truites adultes.

1998

Après un combat incessant contre l'irrigation intensive qui a faillit anéantir l'Ouatier, **Henri Mitterrand passe le flambeau à son fils Jean-Luc**

alors que les prémices d'une reconnaissance des problèmes environnementaux liés aux pompages apparaissent.

2003

Après un premier mandat de cinq ans sans interruption du cours de L'Ouatier, Jean-Luc Mitterrand et son équipe décident d'un programme plus ambitieux pour leur rivière. Un comité d'usagers de l'eau (agriculteurs, industriels, élus, pêcheurs) tente de diagnostiquer les différents maux dont souffre l'Ouatier afin d'apporter les corrections nécessaires. Le quarantième anniversaire de l'AAPPMA marque un virage important. L'heure de la « cueillette » est révolue et la seule gestion de la pêche n'est plus suffisante : la **réhabilitation du milieu aquatique** doit être la priorité.

2004

Mise en place des **cahiers de capture** pour les pêcheurs volontaires.

2005

Première saison sans déversement de truites adultes mais les **premières truitelles** introduites fin 2003 permettent déjà d'exercer une pratique halieutique de qualité. Un test de réhabilitation de frayères est réalisé en aval de pont « Arthur ».

2007

Première expérience d'introduction de **boîtes « Vibert »**.

2008

Création du site Internet (www.louatier.fr) et réalisation d'un important chantier de réhabilitation de frayères (225 tonnes de gravier sont réparties sur une quinzaine de sites).

2009

Après le **renouvellement du conseil d'administration**, Jean-Luc MITTERRAND préside pour 5 nouvelles années une équipe qui souhaite franchir une étape supplémentaire vers la gestion patrimoniale. La route reste longue et parsemée d'embûches mais la détermination des

dirigeants et un comportement responsable des pêcheurs peuvent redonner à l'Ouatier son lustre d'antan.

2013

Pour son **cinquantenaire**, L'AAPPMA organise le Congrès Fédéral Départemental. [\(Voir les photos\)](#)